

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Nouvelle-Aquitaine		
Conseil Scientifique Territorial de Poitiers		
Catégorie : Inventaire	Source de la saisine : État	
Date de Dépôt : Sans Objet	Dates d'examen: 09/06/2022	
Décision n° 2022-28		
Date de validation officielle : 09/06/2022	Objet : AVIS Validation des ZNIEFF de Poitou-Charentes	

Contexte de la demande

20 ZNIEFF sont présentées en CST-Poitiers, dans les départements de la Charente, les Deux-Sèvres et la Vienne. Avec 4 créations et 16 actualisations.

Décision du CSRPN NA

Dpt	N°	Nom	Type	C/A/S	Description sommaire	Observations CSRPN	Validation CSRPN
16	540003102	Bois Billon et Bois Montbrun	I	Actualisation	Chênaie pubescente calcicole et ourlets thermophiles associés.	Vérifier la Physallis dans liste FSD.	Avis favorable avec remarques
16	540003208	Bois de la Faye et coteau de Cessac	I	Actualisation	Chênaie pubescente avec riches ourlets thermophiles et pelouses xérophiles calcicoles enclavées, et coteau exposé sud.		Avis favorable
16	540003085	Chaumes de la Tourette	I	Actualisation	Reliques des anciens "chaumes" charentais : complexe d'habitats xériques sur plateaux de calcaires tabulaires du Crétacé (Turonien) et coteaux et vallées associés.		Avis favorable
16	540220162	Chaumes et carrière de Grand Champ	I	Création	Plateau et coteaux boisés situés en rive gauche de la Boème en continuité avec les chaumes de Clérignac juste à l'ouest. Le site est constitué d'importantes surfaces de boisements de pentes, de pelouses calcaires xéro-thermophiles et milieux associés et de chénaie pubescente. Une ancienne carrière de calcaire constitue la limite est du site.	Projet PHTV sur la ZNIEFF. Vérifier le périmètre du projet, ses impacts sur la biodiversité et l'avancement de la procédure. La ZNIEFF sera réexaminée lors d'un prochain CST-Poitiers.	Ajournée
16	540120037	Chaumes d'Entreroche	I	Actualisation	Il s'agit d'un plateau calcaire incluant une petite vallée humide. On y trouve des falaises calcaires, des cavités naturelles et artificielles, des pelouses calcicoles, un boisement de chênes verts, une vallée tourbeuse (ancienne extraction de tourbe).		Avis favorable
16	540004410	Etangs du Besson et de la Roucherie	I	Actualisation	Ensemble de trois étangs entrecoupés par des prairies humides et boisements		Avis favorable
16	540220161	Pelouses du Moulin de Grelet et de la Croix Brandet	I	Création	pelouses xéro-thermophiles avec une flore typique des pelouses sur calcaire dur de l'Angoumois.		Avis favorable
79	540015615	Étang de Coigne	I	Actualisation	Étang mésotrophe sur socle cristallin.		Avis favorable
79	540006858	Étang de la Grue	I	Actualisation	Étang eutrophe sur substrat cristallin, avec importantes ceintures d'hélophytes (phragmitaie et magnocaricaie), ponctuées de saules.		Avis favorable
79	540015997	Pelouse de La Treille-Gadin	I	Actualisation	Pelouses méso- à xérophiles calcicoles sur calcaires tendres, en exposition nord, relictuelles au sein d'une plaine de grandes cultures.	Ajouter commentaire sur le FSD sur risque de l'activité de moto-cross.	Avis favorable avec remarques
86	540003374	Bois de Saint-Pierre et vallée du Mioisson	I	Actualisation	Bois frais de pente (chénaie-charmaie) passant à des formes plus sèches en amont (chénaie sessiliflore, chénaie-frénaie, chénaie pubescente) et à l'aulnaie en contrebas, sur thalweg. Portion de la vallée du Mioisson, avec encore quelques prairies de fauches.		Avis favorable
86	540003386	Bois du Parc et vallée de la Boivre en aval de Montreuil-Bonnin	I	Actualisation	Tronçon de la vallée de la Boivre, occupé par la chénaie sessiliflore sur le plateau, chénaie-charmaie de pente et marais et prairies plus ou moins humides en fond de vallée.	Vérifier les inventaires avifaune et les effectifs de la Fritillaire à damiers. Vérification des ZNIEFF citées en relation fonctionnelle de la ZNIEFF. Sauf pour les ZNIEFF type 1 intégrée dans ZNIEFF type 2.	Avis favorable avec remarques
86	540120056	Coteau du Peu	I	Actualisation	Coteau de forte pente ouest, occupé en partie par des pelouses xéro-thermophiles calcicoles.		Avis favorable
86	540003516	Etangs de Maupertuis	I	Actualisation	Etangs artificiels dont l'un (au nord) est réservé à la pêche de loisir, revégétalisés et bordés de boisements humides.		Avis favorable
86	540220158	Pont Arnaud	I	Création	La ZNIEFF de Pont Arnaud s'étend sur une faible superficie de moins d'un demi hectare prenant en compte le pont (Chiroptères) et les habitats aquatiques sur environ 150 mètres en amont et en aval dudit pont.		Avis favorable
86	540004416	Etangs de Villedon, des Ecluseaux et du Moulin d'Asnières	I	Actualisation	Ensemble de 3 étangs mésotrophes à niveau variable sur sol cristallin.		Avis favorable
86	540120055	Le Grand Etang	I	Actualisation	Étang méso-eutrophe.		Avis favorable
86	540004578	Marais des Régeasses, Prés Touret et Etang Bonnet	I	Actualisation	Ancienne tourbière alcaline de bas de pente, ayant progressivement évolué vers des prairies oligotrophes calcicoles à Molinie encore intéressantes et des boisements humides. Marais et étangs à végétation et faune aquatique patrimoniales. Quelques secteurs d'ourlets et landes présentent également quelques espèces déterminantes.		Avis favorable
86	540220159	Maison aux grands murs	I	Création	Habitation abandonnée au coeur du village d'Availles-Limouzine dans la Vienne, abritant une très importante colonie de reproduction de Grand Murin (Myotis myotis)		Avis favorable
86	540003375	Marais du ruisseau des Dames	I	Actualisation	La ZNIEFF est composée d'un fond de vallée tourbeux qui accueille un cortège végétal unique dans la Vienne lié au bas-marais alcalin, ainsi que des pelouses sèches calcicoles sur les versants et plateaux.		Avis favorable

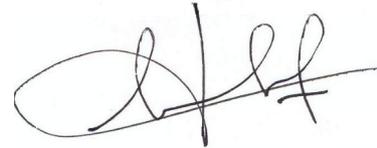
Vote

La décision du CSRPN pour les 20 ZNIEFF présentées en séance, selon la grille d'analyse ci-dessus, est soumise au vote des membres présents et représentés en séance du CST-Poitiers du 9 juin 2022:

Vote : Pour : 8 (24) ; Abstention : 0 ; Contre : 0

Le CSRPN N-A, réunion en CST-Poitiers, formule à l'unanimité une décision d'avis telles que rapportées sur la grille d'analyse ci-dessus

Poitiers, le 09/06/2022



Laurent Chabrol